

Risque accru

L'Office du Ducroire a vu le montant de ses primes doubler en 2015



Arsène Jacoby (à droite d'André Hansen) a relativisé le poids de la perte nette de l'ODL en 2015: l'organisation a dans ses bas de laine 109 millions d'euros

Photo: Hervé Montaig

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

Entre la chute du prix des matières premières, le conflit entre la Russie et l'Ukraine, sans compter les mouvements djihadistes: l'année 2015 a été mouvementée et cela se fait sentir sur l'économie. L'Office du Ducroire Luxembourg (ODL), qui couvre les risques pour les entreprises exportatrices dans les pays situés hors de l'OCDE, a encaissé l'an dernier 6,23 millions d'euros de primes, soit deux fois plus qu'en 2014. «Cela témoigne d'une dégradation du risque», a expliqué hier à la presse le président de l'ODL, Arsène Jacoby.

Et ce risque accru s'est aussi fait sentir du côté des indemnités versées, dont le montant a augmenté de plus de 50% en douze mois pour atteindre 12,32 millions d'euros. 72% des primes émises concernent des contrats à moyen et à long terme. En revanche, ceux-ci ne pèsent que 26% des nouvelles opérations assurées,

dont le total a atteint 549,25 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, les engagements réels de l'ODL pour l'assurance-crédit s'élevaient à 838,83 millions d'euros.

Au final, ce guichet unique destiné aux entreprises luxembourgeoises exportatrices a terminé l'année sur une perte de 909.142,27 euros, nettement moindre que les 4,59 millions d'euros décaissés en 2014. «Nos assises financières restent extrêmement solides», a rassuré Arsène Jacoby en soulignant que l'ODL a dans ses bas de laine 109 millions d'euros.

Moins d'aides versées

L'établissement public créé en 1961, placé sous l'autorité du Ministère des Finances et

luxembourgeoises (COPEL). En 2015, cette structure a versé 1,95 million d'euros d'aides (-14%) à 149 entreprises. Les ¾ d'entre elles étaient des PME avec moins de 50 salariés. Au niveau des aides, 84% concernent des remboursements de frais liés aux participations à des foires.

80% des aides ont été déboursées pour des projets réalisés en Europe et 10% pour des projets en Amérique du Nord. «Les Etats-Unis sont le pays le plus visé par l'exportation luxembourgeoise», a commenté le président du COPEL, André Hansen.

Ce dernier a annoncé l'arrivée, dans le courant du dernier trimestre de l'année, des demandes de soutien financier au COPEL via MyGuichet, la plateforme sécurisée de Guichet.lu. Une manière de simplifier les démarches pour les entrepreneurs intéressés.

Pour l'exercice en cours, «je crains que nos indemnités resteront à un niveau très élevé», a commenté Arsène Jacoby. Ce dernier a observé cette année une hausse de l'activité de l'ODL en assurance-crédit en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique latine. L'institution

ne prévoit pas dans l'immédiat de lancement de nouveaux produits après celui, l'an dernier, de l'assurance des engagements de garanties qui couvre les banques des exportateurs luxembourgeois. L'ODL a par ailleurs déménagé au Kirchberg, face à la Chambre de Commerce dans le bâtiment «House of Entrepreneurship».

www.ducroire.lu

AIDES FINANCIÈRES DU COPEL

Une marche à suivre

La participation maximale du COPEL est fixée à 50% avec un plafond de 200.000 euros sur trois ans et de 10.000 euros par an pour les start-ups. Le comité procède à un examen de toutes les candidatures pour s'assurer que les sociétés répondent à tous les critères imposés par le droit européen. «Nous voulons éviter de subventionner des entreprises de type boîte à lettres qui n'ont pas d'activité réelle au Luxembourg», a souligné André Hansen.

«Je crains que nos indemnités resteront à un niveau très élevé»

ARSÈNE JACOBY, Président de l'ODL

fonctionnant avec la garantie de l'Etat luxembourgeois opère non seulement une activité d'assurance-crédit mais verse aussi des aides financières à l'exportation via le Comité pour la promotion des exportations